

Tél. : 04 66 29 85 02

Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)

Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

## Objectifs :

Acquérir les compétences opérationnelles nécessaires pour le montage, démontage, l'utilisation et/ou la vérification d'échafaudages, fixes dans le respect des règles de sécurité et de prévention.

## Prérequis :

Tout personnel ayant à utiliser un échafaudage fixe (+roulants).

Aptitude médicale requise

## Moyens pédagogiques :

Salle de cours /  
Échafaudages fixes et roulants

## Durée :

De 2 à 5 jours en fonction des modules choisis

## Tarif et Lieux :

Merci de nous consulter

## Financement :

Rapprochez-vous de votre OPCO ou de Pôle emploi pour les particuliers

## Modalités pédagogiques :

Alternance de cours théoriques, vidéos, démonstrations, exercices pratiques et questions/réponses

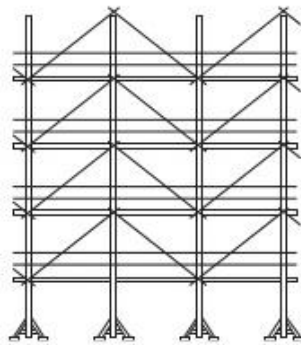
## Accès :

L'inscription est validée après signature de la convention.  
Délai d'accès d'environ 30 jours.

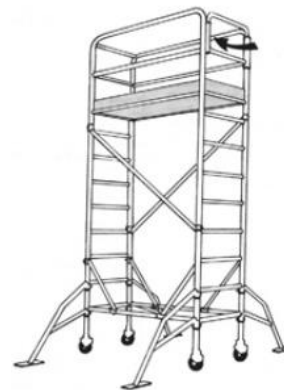
## Présentation

*Formations montage, utilisation et vérification des échafaudages fixes en conformité.*

## Types d'échafaudages



Échafaudage de pied



Échafaudage roulant

## Pour quoi ? Pour qui ?

Pour toute personne étant amené à monter, utiliser et/ou réceptionner des échafaudages fixes ou des échafaudages fixes et roulants.

## Réglementation

Les échafaudages fixes sont règlementés par le décret 2004-964 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 et la recommandation R408 de la CNAM.

Les échafaudages roulants sont règlementés par l'arrêté du 21 décembre 2004 et par la recommandation R457 de la CNAM.

La CARSAT préconise un recyclage de la formation tous les 5 ans afin de s'assurer du maintien des compétences des personnels.

# Programme de la formation

## Effectif

De 3 à 8 personnes maximum par session

## Validation et Modalités d'évaluation

Contrôle continu des connaissances théoriques et pratiques tout au long de la formation.

Attestation de compétence des personnels

## Compétences animateur

Formateur habilité et certifié par l'INRS

## Contenu de la formation

### Recommandation R408 – échafaudages fixes

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

#### PRATIQUE :

- Étude d'un cas concret sur le site de l'établissement
- Montage et démontage d'un échafaudage de pied
- Réalisation d'une vérification journalière

### + Recommandation R457 – échafaudages roulants

- La préparation, le montage et/ou le démontage en sécurité des échafaudages
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage en sécurité

#### PRATIQUE :

- Montage et démontage d'un échafaudage de pied
- Réalisation des différents examens d'un échafaudage roulant
- Rédaction d'un PV et d'un compte-rendu de réception d'un échafaudage roulant
- Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévue par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

## Métiers et Débouchées

- Échafauteur,